

LAFR1BA

2014 - 2015

Bachelier en langues et littératures modernes et
anciennes**A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Code du programme: **lafr1ba** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	8
- Programme type	9
- LAFR1BA - 1er bloc annuel	9
- LAFR1BA - 2e bloc annuel	11
- LAFR1BA - 3e bloc annuel	12
Informations diverses	14
- Conditions d'admission	14
- Pédagogie	16
- Evaluation au cours de la formation	16
- Mobilité et internationalisation	16
- Formations ultérieures accessibles	16
- Gestion et contacts	18

LAFR1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Un intérêt marqué pour la langue et la civilisation latines et un goût prononcé pour les études françaises sont d'excellentes raisons pour se lancer dans l'aventure.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez acquis une solide culture générale, littéraire et historique ;
- aurez affûté vos capacités de rédaction et d'argumentation ;
- aurez développé votre sensibilité littéraire et serez capable de commenter et interpréter un texte poétique, narratif ou dramatique ;
- serez doté de puissants outils d'analyse de la langue.

Votre profil

- Vous aimez la pensée claire, la réflexion rigoureuse, l'analyse des problèmes humains et sociaux, la précision et la beauté du langage oral et écrit.
- Vous vous intéressez à l'histoire, à la philosophie, à la psychologie, aux langues, à la culture, à l'art et aux lettres dans leur acception la plus large ?

Alors, vous êtes prêt pour aborder les études de philosophie, arts et lettres ! Vous pouvez bien évidemment vous y préparer plus intensivement par des lectures, un séjour de langues, des cours préparatoires d'été, etc.

Votre futur job

Nos diplômés occupent des fonctions variées pour lesquelles leur formation leur a donné la polyvalence, la rigueur et la capacité d'apprentissage nécessaires.

- Ils sont enseignants, chercheurs, libraires, journalistes, conseillers ;
- ils travaillent dans la communication, l'expertise ou la fonction publique, occupent des fonctions dans les milieux financiers, le secteur associatif, etc. ;
- ils organisent des événements, élaborent des publications, gèrent des espaces de documentation, etc.

Votre programme

Le bachelier vous offre

- une formation spécialisée en langues et littératures latines et françaises de l'antiquité jusqu'à l'époque contemporaine ;
- une solide formation en sciences humaines ;
- des compétences méthodologiques complexes relatives à l'histoire, aux études littéraires et à l'étude des langues ;
- la parfaite maîtrise du français, des compétences rédactionnelles et d'analyse de la langue.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en langues et littératures modernes et anciennes.

LAFR1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le bachelier en « Langues et littératures modernes et anciennes » forme actuellement des étudiants appelés à devenir des spécialistes de l'étude des langues française et latine. Ils en maîtriseront dès lors les différents fondements, qu'il s'agisse de la linguistique (grammaire, syntaxe, vocabulaire), des genres littéraires et de l'histoire des littératures concernées ; ils seront également formés à l'explication approfondie et comparée de textes, latins et français. En latin, ils auront aussi acquis un niveau de traduction aisée de textes de niveau moyen. En complément à des cours généraux de haut niveau, ces enseignements déboucheront, au terme de la troisième année, sur la rédaction d'un travail de fin de cycle permettant une première initiation à la recherche scientifique dans un des domaines de spécialité.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Développer un savoir informé sur les langues française et latine (linguistique et littérature) et utiliser aisément leurs différents contenus, à partir des cadres et balises progressivement acquis.

- 1.1. Maîtriser les fondements du français et du latin aux différents niveaux de l'analyse linguistique et pragmatique (phonétique et phonologie, lexicale et phraséologie, syntaxe, sémantique, texte et discours).
- 1.2. Mobiliser et appliquer les savoirs acquis (lexicaux et grammaticaux) à des textes français et latins, dans le cadre de différentes activités (exercices de version et de thème, textes argumentatifs, dissertations, manipulations de formes grammaticales, recherches personnelles).

2. Recourir de manière adéquate au vocabulaire, aux notions et aux concepts propres aux différents domaines des langues française et latine.

- 2.1. Trouver et gérer l'information de base : en récolter, classer, comparer et analyser les données essentielles.
- 2.2. Situer dans le temps, analyser et interpréter les différents courants et genres des deux littératures étudiées ainsi que leurs auteurs et Œuvres principaux.

3. Mobiliser les savoirs acquis dans les deux domaines étudiés pour reconnaître, situer et décrire des cas concrets, tout comme pour leur appliquer les grilles et méthodes d'analyse requises.

- 3.1. Situer les productions issues des deux domaines dans leurs contextes historique, social et culturel.
- 3.2. Développer l'assise d'une approche critique : identifier les sources originales, en apprécier la provenance, la valeur et en proposer une présentation concise.

4. Maîtriser la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, en vue de produire un discours de niveau universitaire sur des questions de littérature et de linguistique dans les différents domaines des langues française et latine.

- 4.1. Mettre les connaissances de base acquise dans les deux disciplines au service de l'analyse de textes littéraires et de corpus langagiers en français comme en latin.

5. Manier les principaux éléments du discours universitaire (bibliographie, problématique, méthodologies, pratiques d'analyse) acquis dans le cadre des enseignements de littérature et de linguistiques et valables pour diverses disciplines des sciences humaines (philosophie, histoire, histoire de l'art).

- 5.1. Connaître et utiliser adéquatement les différents outils fondamentaux de la recherche de chacun des domaines étudiés (bibliographies générales et spécialisées, ressources électroniques).
- 5.2. Connaître les fondements de la philosophie, de l'histoire, des arts et des littératures de l'Occident (théorie littéraire et linguistique).

6. Tisser des liens entre les différentes disciplines étudiées, afin de développer une vue globale de l'étude des langues et des littératures, et de stimuler une curiosité intellectuelle pour les sciences de l'homme, dans leur diversité et complémentarité.

- 6.1. Avoir une bonne connaissance des différents contextes historiques, culturels et institutionnels dans lesquels s'inscrit la civilisation romaine.
- 6.2. Faire preuve d'esprit d'analyse et de synthèse.

7. Problématiser une question de recherche à partir de l'observation de données littéraires et linguistiques précises pour en analyser le contenu et les modes de fonctionnement.

- 7.1. Collecter et manier les informations essentielles sur un thème ou une problématique donnés au moyen d'outils et de stratégies judicieusement choisis.
- 7.2. Communiquer par écrit les résultats d'un travail de recherche personnel d'ampleur limitée.

8. Maîtriser un socle de connaissances fondamentales dans les domaines de la philosophie, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie et des littératures.

9. Maîtriser avec rigueur et efficacité les discours universitaires, tant sur le plan de la compréhension que sur celui de la rédaction.

10. Devenir acteur de sa formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer par soi-même de nouvelles connaissances, méthodologies et compétences.

11. Mobiliser les compétences et savoirs disciplinaires acquis pour développer des attitudes d'ouverture à l'interculturalité, d'engagement citoyen et de positionnement critique vis-à-vis de soi-même, de la société, et des savoirs.

12. Communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études dans au moins une langue moderne (anglais, néerlandais ou allemand).

13. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans la (les) discipline(s) relative(s) à son choix de mineure.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en langues et littératures modernes et anciennes totalise 180 crédits répartis sur trois ans (3 x 60 crédits). Il comporte une orientation majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits (2 x 15 crédits répartis en 2e et en 3e année).

Trois axes composent l'**orientation majeure** du programme de bachelier :

(1) une **formation générale** à différentes matières en **sciences humaines** (critique historique, arts et civilisations, approche comparée des littératures européennes, méthodologie et pratique du discours universitaire, langues modernes, philosophie, sciences du langage, sciences religieuses);

(2) une **formation méthodologique et disciplinaire aux langues et littératures latines**; (histoire littéraire, explication d'auteurs latins [prose et poésie], grammaire latine, introduction aux études anciennes, travail de fin de cycle)

(3) une **formation méthodologique et disciplinaire aux langues et littératures françaises (histoire littéraire, théorie de la littérature, explication de textes [ancien et moyen français ; roman, poésie et théâtre de langue française], linguistique française [approches synchronique et diachronique], travail de fin de cycle).**

La première année de bachelier s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation générale communs à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art, la littérature et la maîtrise du discours universitaire offre un socle d'apprentissages de base et permet une éventuelle réorientation à l'issue du premier quadrimestre.

Dès le premier quadrimestre de la première année, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de cette première année.

A partir de la deuxième année, l'étudiant poursuit son orientation majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

LAFR1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel

1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Formation générale

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LFIAL1120	Méthodologie et pratique du discours universitaire	Olivier Depré (coord.), Jean-Louis Dufays, Françoise Van Haeperen	7.5h+30h	4 Crédits	1q	x		
○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q	x		
○ LFIAL1140	Arts et civilisations	Marco Cavalieri, Alexander Streitberger (coord.), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q	x		
○ LFIAL1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Age	Françoise Van Haeperen, Jean-Marie Yante	30h	3 Crédits	1q	x		
○ LFIAL1160	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Temps modernes et époque contemporaine	Paul Servais, Laurence Van Ypersele	30h	3 Crédits	1q	x		
○ LFIAL1420A	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité	Françoise Van Haeperen	22.5h	3 Crédits	2q		x	
○ LFIAL1430A	Critique historique	N.	30h	3 Crédits	2q	x		
○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon (supplée Philippe Hambye), Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q	x		
○ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q		x	
○ LFIAL1610	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	37.5h	4 Crédits	2q	x		
○ LHIST1381	Fondements d'histoire institutionnelle et politique : antiquité	Françoise Van Haeperen	15h	3 Crédits	1q			x

○ Langue et littérature modernes : français

○ LROM1100	Histoire de la littérature française du Moyen Âge au 17e siècle	Olivier Delsaux (supplée Tania Van Hemelryck), Agnès Guiderdoni, Tania Van Hemelryck (coord.)	45h	5 Crédits	2q	x		
○ LROM1111	Analyse et maîtrise de la grammaire française	Michel Francard	7.5h +22.5h	4 Crédits	1 + 2q	x		
○ LROM1160	Explication de textes : poésie de langue française	Damien Zanone	30h +22.5h	5 Crédits	2q		x	
○ LROM1200	Histoire de la littérature française de 1700 à 1850	Damien Zanone	45h	5 Crédits	2q		x	
○ LROM1221	Linguistique française I : analyses du français contemporain	Anne-Catherine Simon	30h+15h	5 Crédits	1q		x	
○ LROM1222	Linguistique française II : approche historique	Philippe Hambye	30h+7.5h	4 Crédits	2q			x
○ LROM1230	Explication de textes médiévaux : ancien français	Mattia Cavagna	30h+7.5h	4 Crédits	2q	x		
○ LROM1300	Histoire de la littérature française de 1850 à l'époque contemporaine	Vincent Engel	30h	3 Crédits	2q			x
○ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français	Mattia Cavagna	30h	4 Crédits	1q		x	

○ un des deux cours suivants

⊗ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française	Vincent Engel	30h+7.5h	4 Crédits	1q			x
⊗ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	30h	4 Crédits	2q			x

○ Langue et littérature anciennes : latin

○ LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Alain Meurant	22.5h +15h	4 Crédits	2q	x		
○ LGLOR1143	Langue et textes latins II	Lambert Isebaert	22.5h +7.5h	4 Crédits	2q	x		
○ LGLOR1241	Langue latine I	Lambert Isebaert	30h+15h	6 Crédits	1 + 2q		x	

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LGLOR1341	Langue latine II	Lambert Isebaert	37.5h +7.5h	6 Crédits	1 + 2q			x
○ LGLOR1414	Introduction aux études anciennes 1. Etudes classiques	Jean Lempire, Aline Smeesters	30h+7.5h	3 Crédits	2q	x		
○ LGLOR1431	Littérature latine A	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊕		x	x
○ LGLOR1432	Littérature latine B	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊙		x	x
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊙		x	x
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊕		x	x

○ un des cours suivants

Un test de niveau sera organisé en début d'année pour les étudiants qui n'auraient pas suivi, durant les 4 dernières années du secondaire, 4 heures de latin par semaine.

⊗ LFIAL1760	Initiation au latin	Alain Meurant	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
⊗ LFIAL1780	Langue et textes latins I : poésie <i>Pour les exercices, 15 heures, choix entre latin classique ou latin médiéval</i>	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h+15h	5 Crédits	1q ⊙	x		
⊗ LFIAL1781	Langue et textes latins I : prose <i>Pour les exercices, 15 heures, choix entre latin classique ou latin médiéval</i>	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h+15h	5 Crédits	1q ⊕	x		

○ Un cours de langue moderne

La même langue doit être suivie pendant les 3 années. L'étudiant choisit un des cinq cours suivants.

⊗ LALLE2410	Allemand: communication interactive	Ann Rinder	30h	3 Crédits	1 + 2q			x
⊗ LALLE1810	Allemand: compréhension de textes d'orientation générale	Ann Rinder	50h	4 Crédits	1 + 2q		x	
⊗ LANGL1810	English for Arts Students. An intermediate course	Stéphanie Brabant, Jean-Luc Delghust (coord.)	60h	4 Crédits	1 + 2q		x	
⊗ LANGL2410	Interactive English Communication	Philippe Denis	30h	3 Crédits	1 + 2q			x
⊗ LNEER1810	Néerlandais de sciences humaines - Niveau moyen	Hilde Bufkens	60h	4 Crédits	1 + 2q		x	
⊗ LNEER2410	Communication interactive néerlandaise - niveau intermédiaire pour étudiants en Langues classiques, en Langues orientales et en Latin-Français	Mariken Smit	30h	3 Crédits	1 + 2q			x

○ Un cours de sciences religieuses

⊗ LTECO1210	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q			x
⊗ LTECO1220	Questions de sciences religieuses : Christianisme et questions de sens	Jean Leclercq	15h	2 Crédits	1q			x
⊗ LTECO1230	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Emil Piront	15h	2 Crédits	2q			x

○ Cours au choix

Un minimum de 6 crédits à choisir parmi :

⊗ LARKE1454	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavalieri, Jan Driessen	37.5h	5 Crédits	2q ⊕			x
⊗ LFILO1280	Histoire de la philosophie I: Histoire de la philosophie de l'antiquité	N.	30h	3 Crédits	1q ⊙			x
⊗ LFILO1315	Séminaire sur textes philosophiques d'auteurs anciens	Jean-Michel Counet, Pierre Destrée	30h	4 Crédits	2q			x
⊗ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Erica Durante	30h	3 Crédits	2q			x
⊗ LHIST1431	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : antiquité	Françoise Van Haepere	15h+15h	4 Crédits	1q			x
⊗ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française	Vincent Engel	30h+7.5h	4 Crédits	1q			x
⊗ LROM1311	Linguistique romane : étymologie, histoire, politique	Esther Baiwir, Anne Dister (supplée Philippe Hambye), Philippe Hambye	30h	3 Crédits	1q			x

						Bloc annuel		
						1	2	3
✘ LROM1321	Analyse et pratique de l'écrit argumenté	Damien Zanone	15h+15h	5 Crédits	2q			x
✘ LROM1331	Linguistique française III : des mots au discours	Cédric Fairon, Anne-Catherine Simon	45h	5 Crédits	1 + 2q			x
✘ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	30h	4 Crédits	2q			x
✘ LROM1523	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	30h	4 Crédits	1q			x

o Langue moderne

La même langue doit être suivie durant les 3 années. L'étudiant choisit un des cinq cours suivants :

✘ LFIAL1710	Deutsche Sprache	Henri Bouillon	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
✘ LFIAL1730	Nederlandse taal	Philippe Hiligsmann	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
✘ LNEER1250	Néerlandais: langue & culture	Hilde Bosmans (coord.), Katrien De Rycke, Lutgarde Schrijvers	30h+30h	5 Crédits	1 + 2q	x		
✘ LANGL1720	English language	Estelle Dagneaux (coord.), Philippe Denis, Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	1q	x		
✘ LANGL1811	ENGL LANGUAGE & CULTURE	Estelle Dagneaux (coord.), Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	1 + 2q	x		

o Travail de fin de cycle

○ LLAFR1599	Travail de fin de cycle	N.		5 Crédits				x
-------------	-------------------------	----	--	-----------	--	--	--	---

o Mineure (30 crédits)

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours en 2e et en 3e années de bachelier, de manière à ce que chaque année d'études totalise 60 crédits.

○	Mineure de la 2e année du programme de bachelier	N.		15 Crédits			x	
○	Mineure de la 3e année du programme de bachelier	N.		15 Crédits				x

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

L'étudiant est invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il choisit librement dans la liste ci-dessous; l'accès à certaines mineures est soumis au respect de prérequis.

Il répartira les cours de la mineure à raison de 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année.

Tout étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de mineure est invité à s'adresser au Conseiller aux études : [Fiorella Flamini](#).

- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lanti100i>]
- > Mineure en culture et création [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lcucr100i>]
- > Mineure en droit (accès) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-ladrt100i>]
- > Mineure en droit (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lodrt100i>]
- > Mineure en économie (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-loeco100i>]
- > Mineure en esprit d'entreprendre [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lmpme100i>]
- > Mineure en études allemandes (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lalle100i>]
- > Mineure en études anglaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-langl100i>]
- > Mineure en études européennes [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-leuro100i>]
- > Mineure en études françaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lfran100i>]
- > Mineure en études hispaniques (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lhisp100i>]
- > Mineure en études italiennes (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lita100i>]
- > Mineure en études littéraires [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-llitt100i>]
- > Mineure en études médiévales [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lmedi100i>]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lneer100i>]
- > Mineure en gestion (initiation) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lgesa100i>]
- > Mineure en histoire [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lhist100i>]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-larke100i>]
- > Mineure en information et communication (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lcomu100i>]
- > Mineure en langue et société chinoises [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lchin100i>]
- > Mineure en langues et cultures orientales [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lori100i>]
- > Mineure en linguistique [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lling100i>]
- > Mineure en musicologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lmusi100i>]
- > Mineure en philosophie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lisp100i>]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lsped100i>]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lhuso100i>]
- > Mineure en sciences politiques [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lspol100i>]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lsoca100i>]
- > Mineure en théologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-ltheo100i>]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PROGRAMME TYPE

LAFR1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Majeure

○ Formation générale

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1120	Méthodologie et pratique du discours universitaire	Olivier Depré (coord.), Jean-Louis Dufays, Françoise Van Haepelen	7.5h+30h	4 Crédits	1q
○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1140	Arts et civilisations	Marco Cavalieri, Alexander Streitberger (coord.), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Age	Françoise Van Haepelen, Jean-Marie Yante	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1160	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Temps modernes et époque contemporaine	Paul Servais, Laurence Van Ypersele	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1430A	Critique historique	N.	30h	3 Crédits	2q
○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon (supplée Philippe Hambye), Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q
○ LFIAL1610	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	37.5h	4 Crédits	2q

○ Langue et littérature modernes : français

○ LROM1100	Histoire de la littérature française du Moyen Âge au 17e siècle	Olivier Delsaux (supplée Tania Van Hemelryck), Agnès Guiderdoni, Tania Van Hemelryck (coord.)	45h	5 Crédits	2q
○ LROM1111	Analyse et maîtrise de la grammaire française	Michel Francard	7.5h +22.5h	4 Crédits	1 + 2q
○ LROM1230	Explication de textes médiévaux : ancien français	Mattia Cavagna	30h+7.5h	4 Crédits	2q

○ Langue et littérature anciennes : latin

○ LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Alain Meurant	22.5h +15h	4 Crédits	2q
○ LGLOR1143	Langue et textes latins II	Lambert Isebaert	22.5h +7.5h	4 Crédits	2q
○ LGLOR1414	Introduction aux études anciennes 1. Etudes classiques	Jean Lempire, Aline Smeesters	30h+7.5h	3 Crédits	2q

○ Un des cours suivants

Un test de niveau sera organisé en début d'année pour les étudiants qui n'auraient pas suivi, durant les 4 dernières années du secondaire, 4 heures de latin par semaine.

⊗ LFIAL1760	Initiation au latin	Alain Meurant	30h+30h	5 Crédits	1q
-------------	---------------------	---------------	---------	-----------	----

⊗ LFIAL1780	Langue et textes latins I : poésie <i>Pour les exercices, 15 heures, choix entre latin classique ou latin médiéval</i>	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h+15h	5 Crédits	1q ⊖
⊗ LFIAL1781	Langue et textes latins I : prose <i>Pour les exercices, 15 heures, choix entre latin classique ou latin médiéval</i>	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h+15h	5 Crédits	1q ⊕

o Langue moderne

La même langue doit être suivie durant les 3 années. L'étudiant choisit un des cinq cours suivants :

⊗ LFIAL1710	Deutsche Sprache	Henri Bouillon	30h+30h	5 Crédits	1q
⊗ LFIAL1730	Nederlandse taal	Philippe Hilgsmann	30h+30h	5 Crédits	1q
⊗ LNEER1250	Néerlandais: langue & culture	Hilde Bosmans (coord.), Katrien De Rycke, Lutgarde Schrijvers	30h+30h	5 Crédits	1 + 2q
⊗ LANGL1720	English language	Estelle Dagneaux (coord.), Philippe Denis, Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	1q
⊗ LANGL1811	ENGL LANGUAGE & CULTURE	Estelle Dagneaux (coord.), Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	1 + 2q

LAFR1BA - 2e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation générale**

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1420A	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité	Françoise Van Haepere	22.5h	3 Crédits	2q
○ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q

o Langue et littérature modernes : français

○ LROM1160	Explication de textes : poésie de langue française	Damien Zanone	30h +22.5h	5 Crédits	2q
○ LROM1200	Histoire de la littérature française de 1700 à 1850	Damien Zanone	45h	5 Crédits	2q
○ LROM1221	Linguistique française I : analyses du français contemporain	Anne-Catherine Simon	30h+15h	5 Crédits	1q
○ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français	Mattia Cavagna	30h	4 Crédits	1q

o Langue et littérature anciennes : latin

○ LGLOR1241	Langue latine I	Lambert Isebaert	30h+15h	6 Crédits	1 + 2q
○ LGLOR1431	Littérature latine A	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊕
○ LGLOR1432	Littérature latine B	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊙
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊙
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊕

o Un cours de langue moderne

La même langue doit être suivie pendant les 3 années. L'étudiant choisit un des cinq cours suivants.

⊗ LALLE1810	Allemand: compréhension de textes d'orientation générale	Ann Rinder	50h	4 Crédits	1 + 2q
⊗ LANGL1810	English for Arts Students. An intermediate course	Stéphanie Brabant, Jean-Luc Delghust (coord.)	60h	4 Crédits	1 + 2q
⊗ LNEER1810	Néerlandais de sciences humaines - Niveau moyen	Hilde Bufkens	60h	4 Crédits	1 + 2q

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours en 2e et en 3e années de bachelier, de manière à ce que chaque année d'études totalise 60 crédits.

○	Mineure de la 2e année du programme de bachelier	N.		15 Crédits	
---	--	----	--	------------	--

LAFR1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation générale***La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.*

○ LHIST1381	Fondements d'histoire institutionnelle et politique : antiquité	Françoise Van Haepere	15h	3 Crédits	1q
-------------	---	-----------------------	-----	-----------	----

o Langue et littérature modernes : français

○ LROM1222	Linguistique française II : approche historique	Philippe Hambye	30h+7.5h	4 Crédits	2q
○ LROM1300	Histoire de la littérature française de 1850 à l'époque contemporaine	Vincent Engel	30h	3 Crédits	2q

o un des deux cours suivants

⊗ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française	Vincent Engel	30h+7.5h	4 Crédits	1q
⊗ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	30h	4 Crédits	2q

o Langue et littérature anciennes : latin

○ LGLOR1341	Langue latine II	Lambert Isebaert	37.5h +7.5h	6 Crédits	1 + 2q
○ LGLOR1431	Littérature latine A	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊕
○ LGLOR1432	Littérature latine B	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊙
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊙
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊕

o Un cours de langue moderne*La même langue doit être suivie pendant les 3 années. L'étudiant choisit un des cinq cours suivants.*

⊗ LALLE2410	Allemand: communication interactive	Ann Rinder	30h	3 Crédits	1 + 2q
⊗ LANGL2410	Interactive English Communication	Philippe Denis	30h	3 Crédits	1 + 2q
⊗ LNEER2410	Communication interactive néerlandaise - niveau intermédiaire pour étudiants en Langues classiques, en Langues orientales et en Latin-Français	Mariken Smit	30h	3 Crédits	1 + 2q

o Un cours de sciences religieuses

⊗ LTECO1210	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO1220	Questions de sciences religieuses : Christianisme et questions de sens	Jean Leclercq	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO1230	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Emil Piront	15h	2 Crédits	2q

o Cours au choix*Un minimum de 6 crédits à choisir parmi :*

⊗ LARKE1454	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavalieri, Jan Driessen	37.5h	5 Crédits	2q ⊕
⊗ LFILO1280	Histoire de la philosophie I: Histoire de la philosophie de l'antiquité	N.	30h	3 Crédits	1q ⊙
⊗ LFILO1315	Séminaire sur textes philosophiques d'auteurs anciens	Jean-Michel Counet, Pierre Destrée	30h	4 Crédits	2q
⊗ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Erica Durante	30h	3 Crédits	2q
⊗ LHIST1431	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : antiquité	Françoise Van Haepere	15h+15h	4 Crédits	1q
⊗ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française	Vincent Engel	30h+7.5h	4 Crédits	1q

⌘ LROM1311	Linguistique romane : étymologie, histoire, politique	Esther Baiwir, Anne Dister (suppléante Philippe Hambye), Philippe Hambye	30h	3 Crédits	1q
⌘ LROM1321	Analyse et pratique de l'écrit argumenté	Damien Zanone	15h+15h	5 Crédits	2q
⌘ LROM1331	Linguistique française III : des mots au discours	Cédric Fairon, Anne-Catherine Simon	45h	5 Crédits	1 + 2q
⌘ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	30h	4 Crédits	2q
⌘ LROM1523	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	30h	4 Crédits	1q

o Travail de fin de cycle

o LLAFR1599	Travail de fin de cycle	N.		5 Crédits	
-------------	-------------------------	----	--	-----------	--

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours en 2e et en 3e années de bachelier, de manière à ce que chaque année d'études totalise 60 crédits.

o	Mineure de la 3e année du programme de bachelier	N.		15 Crédits	
---	--	----	--	------------	--

LAFR1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;

7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 14 juillet 2014 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#).

Conditions spéciales

- **Accès aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- **Accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

Remarque : les étudiants désireux de s'inscrire au grade de **bachelier en médecine** doivent se soumettre au préalable à un **test d'orientation**.

PÉDAGOGIE

La première année du programme de bachelier en langues et littératures modernes et anciennes comporte une formation facultaire commune et une formation disciplinaire.

La formation commune comporte des cours généraux (histoire, littérature, arts et civilisations, méthode, philosophie,...) qui sont donnés par des équipes d'enseignants. Ils sont accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux. La formation commune dispensée au premier quadrimestre permet aussi une éventuelle réorientation vers un autre programme de bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres, au terme de la session de janvier (moyennant l'accord du conseil d'orientation).

Les cours disciplinaires occupent l'essentiel de la formation dès le deuxième quadrimestre de la première année. Au cours de celle-ci, un tutorat assure l'accompagnement des étudiants néophytes par des étudiants plus chevronnés dans la discipline.

Tout au long de son cursus de bachelier en langues et littératures modernes et anciennes, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés, adaptés aux différents objectifs d'apprentissage **et souvent appuyés par de puissants outils informatiques (environnement TICE)** : cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

En troisième année, le programme de bachelier en langues et littératures modernes et anciennes, offre la possibilité aux étudiants d'accomplir une partie de leur formation à l'étranger ([Erasmus](#) , [Mercator](#)).

Nombreux partenariats internationaux : [voir à la page : https://www.uclouvain.be/280052](#)

En application de la convention UCL-KULeuven, des cours de langues et de littératures latines peuvent être empruntés au programme de la KULeuven

Informations pratiques pour les étudiants FIAL partants : <https://www.uclouvain.be/17371.html>

Pour plus de renseignements : [Fabienne de Voghel](#)

Informations pratiques pour les étudiants FIAL entrants : <https://www.uclouvain.be/280048.html>

Pour plus de renseignements : [Cathy Testelmans](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès, sans prérequis, au master correspondant en langues et littératures modernes et anciennes et au master en langues et littératures anciennes, orientation classiques.

Autres formations accessibles au terme du programme

Le bachelier en langues et littératures anciennes et modernes peut avoir accès à d'autres masters organisés à l'UCL moyennant le respect des prérequis détaillés dans les conditions d'admission de ces programmes.

La mineure suivie dans le cadre du programme de bachelier peut éventuellement faciliter l'accès à certains masters.

Accès direct

Mineure en études françaises Mineure en études italiennes Mineure en études hispaniques	>	Master [120] en langues et littératures françaises et romanes, orientation français langue étrangère	Accès direct
Mineure en études néerlandaises Mineure en études allemandes	>	Master [120] en langues et littératures modernes, orientation générale ou Master [60] en langues et littératures modernes, orientation générale	L'étudiant inscrit à son programme de master le français et la langue germanique étudiée dans le cadre de sa mineure
	>	Master [120] en communication multilingue	L'étudiant inscrit à son programme de master le français et la langue germanique étudiée
Mineure en linguistique	>	Master [120] en linguistique	Accès direct
Mineure en musicologie	>	Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie ou Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	Accès direct
Mineure en étude de l'Égypte et du Proche-Orient antiques	>	Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation orientales	Accès direct
Mineure en langues et cultures orientales	>	Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation orientales	Accès direct à condition d'avoir suivi la même langue orientale (Langue A) durant les 2 années de la mineure
Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome		Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation orientales	Accès direct à condition d'avoir suivi dans la mineure, au moins trois cours de langues orientales et deux cours de civilisation sur l'Égypte et le Proche-Orient antiques

Accès moyennant une formation complémentaire (15 crédits ou une année d'études préparatoire au master)

(URL inconnue)	>	Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation classiques ou Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation classiques	Accès direct moyennant 15 crédits de prérequis intégrés dans le programme de master
Mineure en études italiennes Mineure en études hispaniques	>	Master [120] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale ou Master [60] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale	Accès direct moyennant 15 crédits de prérequis intégrés dans le programme de master
Mineure en histoire version B	>	Master [120] en histoire ou Master [60] en histoire	Accès direct moyennant 15 crédits de prérequis intégrés dans le programme de master
Mineure en philosophie	>	Master [120] en philosophie ou Master [60] en philosophie ou Master [120] en éthique	Accès direct moyennant 15 crédits de prérequis intégrés dans le programme de master
Mineure en études françaises	>	Master [120] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale ou Master [60] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale	Accès moyennant la réussite de l'Année d'études préparatoire au master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale
Mineure en histoire de l'art et archéologie	>	Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale ou Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	Accès moyennant la réussite de l'Année d'études préparatoire au master en histoire de l'art et archéologie, orientation générale
Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome		Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation	Accès direct moyennant des prérequis (15 crédits maximum)

		classiques ou Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation classiques	et à condition d'avoir suivi les cours suivants dans la mineure : les cours LGLOR1172, LGLOR1173, LGLOR1271, un cours d'explication d'auteurs grecs et les deux cours de littérature grecque
--	--	--	--

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	https://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann Béregère Bonduelle	Doyen Directeur administratif de faculté

Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE) Ecole de philosophie (EFIL) Commission de programme en langues et lettres anciennes (GLOR) Commission de programme en histoire (HIST) Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (LAFR) Commission de programme en linguistique (LING) Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) Commission de programme en communication multilingue (MULT) Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes (ROM) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) Commission de programme en arts du spectacle (THEA)
--------------------------	--

Responsable académique du programme : [Alain Meurant](#)

Jury

Président : **Paul Deproost**

Secrétaire : **Jean-Louis Dufays**

3e membre du jury restreint : **Lambert Isebaert**

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Fiorella Flamini**